Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 56 (1927)

Heft: 9

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comptes de la Collecte Pestalozzi

Le total de la collecte faite dans les neuf arrondissements	
scolaires de notre canton s'élève à	Fr. 6 446,75
Les frais de la collecte s'élèvent à	
Il reste donc un total de	Fr. 6 427,85
moitié soit donnée pour Neuhof	Fr. 1 174,75
Reste	Fr. 5 253,10
Part de Neuhof:	
Le quart du produit des huit arrondissements	Fr. 1 313,27
plus la moitié de l'arrondissement du Lac	» 587,37
Part totale de Neuhof	Fr. 1 900,64
Cette somme a été versée à la Banque populaire pour être, selon les indications du Comité de Zurich, adressée au Département de l'Instruction publique du canton de Zurich.	
Part de Pringy:	
Les $^3/_4$ de 5 253,10 fr	» 587,37
Part totale de Pringy	Fr. 4 907,18

Le comité a constitué la *Fondation d'un lit pour un enfant prétuberculeux*, à *Pringy*, dont les intérêts seront capitalisés jusqu'à ce que soit atteint le capital dont les intérêts rapportent la somme de 900 fr. annuellement, prix de la pension d'un enfant indigent à Pringy.

Le comité adresse ses sincères remerciements aux membres du corps enseignant, aux commissions scolaires et à MM. les inspecteurs scolaires qui ont contribué de tout leur pouvoir à la réussite de cette œuvre de charité.

Fribourg, le 17 mai 1927.

A. COLLOMB,

Léon GENOUD,

secrétaire.

président du Comité cantonal Pestalozzi.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Les réunions mensuelles de nos divers groupements seront supprimées ce mois-ci. Par contre, nous engageons vivement nos chères collègues à assister à l'Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation, annoncée dans le présent Bulletin.

La question si importante de « l'Enseignement religieux à l'école primaire » doit intéresser au plus haut point tous les éducateurs soucieux de maintenir la religion et la foi parmi notre jeunesse.

Donc, nous sommes assurées de vous rencontrer, bien nombreuses, à Schmitten.

> LE COMITÉ de la Société des institutrices.